



ATTESTATION D’AFFILIATION CLUB 2023-24

Nous attestons par la présente que le club Jjb12 est désormais affilié à la CFJJB pour la saison 2023-24.

Nous en profitons pour vous informer que sont assurées les personnes morales c’est-à-dire le club dans le cadre de l’activité du Jiu Jitsu Brésilien ainsi que toute personne physique soit ses dirigeants salariés ou bénévoles dans le cadre de leurs fonctions et ses élèves licenciés. Tous sont couverts pour ce qui est de la Responsabilité Civile et tout dommage provenant du fait de la pratique du Jiu Jitsu Brésilien, de l’enseignement et des déplacements rattachés aux activités statutaires à l’assurance suivante :

SMACL Assurances - Pôle Partenariat - 141 avenue Salvador Allende
CS 20000 - 79 031 NIORT CEDEX 9

Nous restons à disposition pour tout complément d’information.

Sportivement,

CFJJB

Siège social : 180 chemin des genêts – lot 4 – 83440 Montauroux
Tél : 0981890049 contact@cfjib.com